

RÉPUBLIQUE
FRANCAISEDÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM A
MONISTROL SUR LOIRE**

Séance du 3 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le trois avril

Nombre Membres

En exercice : **23**

Présents :

11 Titulaires**2 Suppléants**

Pouvoirs :

1

Votants :

14 Pour**0 Contre****0 Abstention**Date de la convocation :
27 mars 2025**Délibération n°**
2025.04.10

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol/Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président,

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Eric DUBOUCHET, Jean-Pierre SABATIER, André DEFAY, Paul THIOLLIÈRE (Suppléant), Gérard LINOSSIER (suppléant), Jean-Luc BORIE, Michel CHAPUIS, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT, Gilles KACZMAREC, Jean-Paul NICOLAS.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

Absent : Daniel FAVIER, Joël DESSALCES, Bernard SOUVIGNET, David SALQUE-PRADIER, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Didier PINOT, Elisabeth ROYON, Didier DANTONY, Philippe JOUJON.

M. Jean-Paul LYONNET sort de la salle pour la délibération.

APPROBATION CFU 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au SYMPTTOM,

VU le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 du SYMPTTOM,

VU le Compte Financier Unique 2024 du SYMPTTOM,

CONSIDÉRANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière du syndicat, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique,

Le Conseil Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Eric DUBOUCHET, Vice-Président, en l'absence du Président, délibérant sur le CFU de l'exercice 2024, dressé par Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du CFU, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0	78 440,95	0	906 257,94	0	984 698,89
Opérations de l'exercice	14 824 658,54	16 352 227,55	1 490 111,61	1 056 343,05	16 314 770,15	17 408 570,60
TOTAUX	14 824 658,54	16 430 668,50	1 490 111,61	1 962 600,99	16 314 770,15	18 393 269,49
Résultats de clôture	0	1 606 009,96	0	472 489,38	0	2 078 499,34
Restes à réaliser	0	0	565 444,82	0	565 444,82	0
TOTAUX CUMULES	14 824 658,54	16 430 668,50	2 055 556,43	1 962 600,99	16 880 214,97	18 393 269,49
RESULTATS DEFINITIFS	0	1 606 009,96	92 955,44	0	0	1 513 054,52

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président

Jean-Paul LYONNET

